

RETEX sur les Analyses Hydrologie, milieux, usages, climat dans le bassin

Dossier de la rédaction de H2o
October 2024

Un appel à manifestations d'intérêt pour la réalisation d'analyses Hydrologie, milieux, usages, climat (HMUC), a été lancé en avril 2022 par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne dans le cadre du plan de relance. Les analyses HMUC réalisées ou en cours de réalisation couvrent ainsi près de 85 % de la superficie du bassin. La conduite de ces analyses soulève de nombreuses questions et interrogations.

Les analyses HMUC ont pour principal objectif de définir les volumes prélevables en période de basses eaux. Cette notion de volume prélevable existe depuis près de vingt ans. Les analyses HMUC du bassin Loire-Bretagne sont similaires aux études de volumes prélevables qui ont pu être conduites dans d'autres bassins (Rhône-Méditerranée et Adour-Garonne). La réalisation d'une analyse HMUC met souvent en lumière l'écart entre la ressource disponible et les usages. Les difficultés rencontrées pour mener à bien une analyse HMUC sont en partie liées à l'effet de surprise qu'entraînent les conclusions relatives aux volumes prélevables.

La mission conduite par l'IGEDD et le CGAAER a identifié des facteurs favorables à l'émergence d'un consensus concernant la détermination des volumes prélevables et leur répartition entre usages. Il convient d'accorder une grande attention à la qualité de la concertation entre toutes les parties prenantes, avant, pendant et après l'analyse HMUC. Il est nécessaire de clarifier dès le départ ce qui est attendu d'une démarche HMUC - ce que l'analyse HMUC fera et ce qu'elle ne fera pas - et les décisions qui seront prises à partir de ses résultats. Un accord préalable sur la nature des décisions à prendre, sur la manière dont elles seront prises et sur la manière dont elles pourront, si nécessaire, être amendées au fil du temps est un gage de réussite. Par ailleurs, une analyse HMUC ne doit pas rester sans suite. Étant donné les enjeux, tant environnementaux qu'économiques, sa réalisation doit être inscrite, dès le départ, dans une démarche plus globale devant aboutir à des actions concrètes. Il revient dès lors aux acteurs locaux de s'en emparer, de travailler ensemble, de prendre conscience du caractère limité de la ressource en eau et de l'impérieuse nécessité de convenir de son partage.

Rapport IGEDD-CGAAER